

A St Just le 14 novembre 2022.

Enquête RPS : La direction ne doute de rien !

CGT: LE SYNDICAT QUI DÉRANGE !!!



La CGT DS Smith St Just ne peut rester silencieuse suite aux contres vérités concernant la note de notre direction sur l'enquête RPS où se sont glissés quelques propos mensongers.

« La Direction s'associe au CS2E pour mandater le cabinet ISAST afin de réaliser un diagnostic psychosocial au périmètre de l'établissement » : **c'est**

faux ! Contrairement à ce que dit la direction, il ne s'agit pas d'un diagnostic mais bel et bien d'une enquête suite à de nombreux éléments qui depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sont remontés lors des réunions CS2E et qui ne sont jamais pris en compte par la direction. Notamment le taux d'absentéisme qui chaque année augmente un peu plus et dont il y a de bonnes raisons de penser qu'il est intimement lié au climat social délétère voulu par la direction qui ne fait rien pour calmer les ardeurs agressives de certains encadrants.

La direction précise qu'elle « s'est associée au CSE » pour mandater le cabinet ISAST » : **c'est à mourir de rire.** Là aussi, « c'est un bon mensonge ! ». Pour que la direction mandate, il faudrait que le président du CS2E, notre directeur, ait un droit de vote sur ce sujet, ce n'est pas le cas ! En plus, la direction ne voulait pas de ce cabinet, elle a d'ailleurs fait des pieds et des mains pour en imposer un autre, sûrement un encarté au MEDEF qui aurait conduit à rejeter les problèmes sociaux organisationnelle sur le dos des salarié.es. Il faut savoir que depuis le jour où le cabinet ISAST a été mandaté par les élu.es du CS2E, la direction a mis beaucoup de choses en œuvre pour retarder le début de l'enquête. Si la direction avait pu contester la délibération du CS2E et la lettre de mission du cabinet devant les tribunaux, il y a fort à parier qu'elle l'aurait fait. Tout laisse à penser que le cabinet d'avocat qui conseille notre direction a dû fortement lui recommander de ne pas y aller !

En réalité, l'enquête **RPS (Risques PsychoSociaux)** ne doit son salut qu'à la pugnacité des élu.es et à tout le travail qui a été réalisé en amont pour construire la délibération faite en **CS2E** du 26 septembre 2022 ! Maintenant que la direction ne peut plus empêcher l'enquête RPS, cette dernière tente de vous faire croire dans son communiqué qu'elle s'associe au **CS2E** pour cette décision, **quelle fumisterie !**

Que les salarié.es se rassurent, l'enquête a enfin démarré le 15 novembre, elles et ils auront toutes et tous le loisir de s'exprimer. Les élu.es CGT DS Smith S^t Just restent à leur entière disposition pour répondre à leurs questions !

Il est vraiment grand temps que notre direction arrête de prendre les salarié.es et les élu.es pour des imbéciles et des demeurés ! Les salarié.es ne sont pas dupes, elles et ils connaissent l'engagement de la **CGT DS Smith S^t Just** sur la sécurité physique et morale, car la direction a une forte tendance à oublier l'article L4121-1 du code du travail sinon !

D'ailleurs, il est préférable que la CGT DS Smith S^t Just s'occupe de la partie santé et sécurité des salarié.es, car avec la direction, on ne peut que constater un résultat qui se dégrade lorsque l'on analyse les chiffres sur les accidents de travail du site !

La CGT DS SMITH S^t Just.

